



Communiqué de presse du 12 décembre 2019

800 000 € d'argent public gaspillés pour contrer un projet de Réserve de Vie Sauvage®

En parallèle de son projet d'acquisition dans le Vercors, l'ASPAS travaillait depuis quelques temps sur un autre secteur du département de la Drôme : la montagne de Miélandre. Point de repère paysagé du Pays de Dieulefit, Miélandre culmine à 1451 m d'altitude et s'étend sur environ 1000 ha, à cheval sur trois communes (Vesc, Valouse et Chaudebonne). Véritable écrin de nature, le versant ouest aurait pu devenir une nouvelle Réserve de Vie Sauvage® de 243 ha, répartis autour du gîte du Col de Blanc.

La constitution d'une telle Réserve à Miélandre aurait pu permettre de protéger, de manière pérenne, le patrimoine naturel exceptionnel de ce lieu qui a connu la déprise agricole durant le 20^e siècle.

Hélas, ce beau projet, soutenu un temps par les élus locaux et entièrement financé par l'ASPAS, n'a finalement pas pu se concrétiser, en raison de l'implication de la SAFER.

Ce projet avait pourtant reçu le soutien des élus locaux, après qu'ils eurent obtenu la confirmation que seraient maintenus le pastoralisme et l'accès aux chemins de randonnée, et qu'aucune terre agricole ne serait comprise dans la vente.

Le 11 avril dernier, le Maire de Vesc, le Président de la Communauté de communes Dieulefit Bourdeaux et la Conseillère départementale et l'ASPAS terminaient leur communiqué commun par un encouragement des élus à la réussite du projet de l'association :

« Le Conseil communautaire, considérant que les intérêts économiques, sociaux et environnementaux du territoire sont préservés a rapporté la délibération du 21 mars abandonnant ainsi son projet d'acquisition. Cette nouvelle, donne la possibilité au vendeur et à l'ASPAS de déployer un projet dont la dimension environnementale méritera d'être intégrée au projet territorial. Une Réserve de Vie Sauvage® (RVS) devrait ainsi prochainement voir le jour à Miélandre, ce qui permettra de protéger et mettre en valeur sur le long terme cette montagne emblématique de la Drôme. »

Hélas, en parallèle, la SAFER a multiplié les courriers, y compris par le biais d'avocats, pour empêcher la vente. Après un mois de discussions le propriétaire a finalement cédé à la pression et a signé une promesse de vente avec la SAFER. Il nous est rapporté que l'acheteur final sera à terme l'une des collectivités locales, avec un financement du prix par des subventions de la Région, du Département, de l'intercommunalité, de la Commune de Vesc et du Parc des Baronnies.

Engager près de 800 000 € de fonds publics pour préserver un espace naturel alors qu'il existait une alternative privée offrant toutes les garanties validées par les élus locaux, ne nous semble pas relever d'une bonne gestion des deniers publics...

Malgré une sensibilisation des citoyens à ce gaspillage, et une [pétition publique](#) qui a recueilli près de 55 000 signatures, la SAFER a choisi début décembre 2019 de ne pas soutenir la candidature de l'ASPAS. Alors que l'ASPAS prévoyait de garantir une protection très forte de la nature en ce lieu, en y interdisant la chasse et l'exploitation de bois, il est maintenant à craindre que ce territoire subisse une exploitation humaine et perde de sa richesse naturelle dans les années à venir.

L'ASPAS remercie toutes celles et tous ceux qui ont cru en ce projet et qui nous ont aidé à maintenir la pression sur les élus afin de le sensibiliser au bienfondé de notre démarche. Des projets similaires de Réserves de Vie Sauvage®, il y en aura d'autres !

Contact : presse@aspas-nature.org